

LUX'09: économie sociale et solidaire ... et environnement

Un chantier pour l'humanité

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire et le concept de développement durable remettent en question la pensée unique. Peuvent-ils conjointement relever les défis d'aujourd'hui pour contribuer à la construction du futur?

Les dégradations sociales et écologiques conduisent à réinterroger le développement lorsque celui-ci revêt une conception de l'économie confondue avec la croissance sans limites de la production de biens matériels et de profits financiers au bénéfice d'une minorité et au détriment d'un nombre de plus en plus élevé d'habitants de la planète, voire de sa survie.

Dans cet environnement, l'économie sociale et solidaire (ESS) expérimente des formes d'organisation socio-économique qui remodelent la mesure de la richesse, son contenu, la responsabilité sociale et écologique, l'équilibre entre les cultures, les hommes, les femmes, les biotopes. Elle intervient dans l'imbrication entre politique, social, production et régulation pour rétablir des trajectoires soutenables.

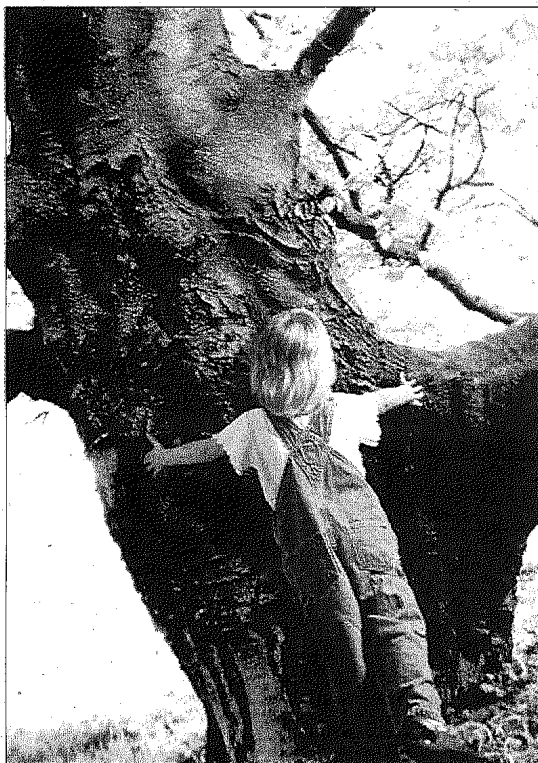
Le concept de développement durable, universellement reconnu, nous oblige quant à lui, à raisonner et à construire autrement. Les solutions séquentielles apportées aux problèmes ont déclenché des effets pervers et dévastateurs auxquels il ne suffit plus de faire face. Nous devons en tirer les leçons et organiser notre futur en considérant la complexité des modèles à développer. Une approche systémique est incontournable.

La conscience des interactions entre les agissements humains et leurs impacts sur le milieu naturel s'avère très limitée. La difficulté à admettre la gravité du défi tient, par ailleurs, aux conditions socioculturelles contemporaines, dont certaines prolongent leurs racines dans les siècles passés. Nos sociétés continuent de porter des présupposés qui empêchent de reconnaître la réalité des enjeux.

La croyance persistante que la nature est un réservoir de ressources illimitées et à la seule disposition de l'espèce humaine, que notre espèce est indépendante et au-dessus des lois naturelles, que l'homme sera capable de résoudre l'ensemble des problèmes grâce à son intelligence et aux rapports de sa science et de sa technologie, que le marché tout-puissant réglera automatiquement, au travers de sa main invisible, les choix et les priorités pour un futur viable, vivable et équitable. Est-ce bien raisonnable?

La semaine dernière SAW-B (Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises) a présenté sa dernière publication; résultat d'une étude sur l'importance du volet environnemental dans le triptyque du concept de développement durable. Il nous a été annoncé que le Plan national pour le développement durable 2009-2012 sera adopté pour fin septembre 2008. Le Luxembourg est toujours et encore en train de consulter sur base de son dernier Plan de 1999.

Outre les témoignages pertinents d'entreprises de l'économie sociale et solidaire sur les pratiques permettant, en plus des volets „sociaux et économiques“, d'intégrer dans le quotidien de l'entreprise l'élément „environnement“, nous avons particulièrement apprécié l'intervention de



La conscience des interactions entre les agissements humains et leurs impacts sur le milieu naturel s'avère très limitée

Benoît Derenne pour la mise en exergue de l'importance des solutions systémiques et la nécessité d'une autonomisation structurelle des populations les plus défavorisées pour relever les défis d'un développement durable.

Les solutions systémiques permettent de reconnaître et de soutenir la diversité des approches économiques, politiques et culturelles, adaptées aux modes de vie et échanges locaux tout en construisant une solidarité internationale en mesure de répondre efficacement, dans le temps, aux inégalités dues aux différences de potentiels. Le fait de s'inscrire dans une logique de compétition à tout prix nous fait perdre la valeur de la diversité et tout simplement de la vie.

L'autonomisation structurelle quant à elle peut nous éviter de rester dans des logiques d'assistance (il faut soutenir l'indépendance à long terme des populations les plus défavorisées en leur donnant accès à des logements et des moyens de transports moins énergivores – il ne sert à rien de vouloir payer des factures qui contribuent artificiellement à la croissance – contexte culturel consumériste –, il faut prendre le problème à la source et surtout en faire un problème collectif pour préserver notre environnement tout en échappant à la pauvreté.

Notre intervention a été centrée sur l'importance de la définition du périmètre d'action et le renforcement de la reconnaissance des acteurs de l'ESS pour une contribution à la co-construction de politiques publiques.

Pour ce faire nous avons insisté sur le rôle des instances publiques et ce, à différents niveaux:

- information, (re)connaissance et promotion de l'ESS
- appui et accompagnement aux projets et aux entreprises de l'ESS
- budgets et outils de financement

- mise en place de nouvelles régulations économiques
- inscription de l'ESS dans l'ensemble des politiques locales et si possible nationales

Il ne s'agit plus de la création d'un nouveau créneau de politique publique mais bien d'une politique favorisant le développement économique avec le soutien de l'ESS. Nous ne sommes plus dans une forme de coût mais bien dans un investissement.

Enfin, nous avons insisté sur ce qui nous apparaît essentiel dans la conscience écologique qui doit faire partie intégrante de toutes nos décisions et de toutes nos réflexions:

- Une première imposition est de revenir à la notion d'écosystème dans laquelle les êtres vivants ne sont pas uniquement de conflit, de compétition, de concurrence, de dégradation ... mais aussi d'interdépendance, de solidarités et de complémentarité.

● Une deuxième imposition est de revenir sur le fait que l'écologie est la première science qui traite du système global avec ses constituants physiques, botaniques, sociologiques, microbiens qui chacun relève d'une discipline spécialisée. Elle impose donc une appréhension systémique.

Ces postulats nous montrent qu'à côté de „l'hypermécanisation“, il existe une connaissance organisationnelle globale capable d'articuler les compétences spécialisées, pour comprendre les réalités complexes. Ne désespérons pas!

Ceci nous oblige de dépasser le paradigme occidental qui disjoint le sujet de l'objet et à intégrer cette systémique d'auto-éco-organisation directement inscrite dans le concept de développement durable par ses trois piliers mais surtout par ses interfaces viable, vivable et équitable! ... Il ne reste plus qu'à passer à l'action.
Paul Huens

Neue Ökonomie, Teil 18

Die europäische Anerkennung der Solidarwirtschaft

Im November 2001 veröffentlichte die EU-Kommission die Mitteilung COM (2001) 629 unter dem Titel „Renforcer la dimension locale de la stratégie européenne pour l'emploi“, ein Dokument, welches das „Objectif Plein Emploi“ (OPE) in seiner Entwicklung bestärkte.

In diesem Dokument legte die EU-Kommission vor allem Wert auf die Förderung der lokalen und regionalen Organisationen der Solidarwirtschaft in den Mitgliedsländern. Wie wichtig die lokalen und regionalen Entwicklungen auch in unserem Lande waren, hatten die Erfahrungen von OPE gezeigt.

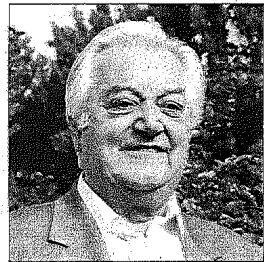
In demselben Dokument wurden die Mitgliedsländer aufgefordert, die Erfahrungen auf lokalem und regionalem Gebiet für die Ausarbeitung ihrer nationalen Beschäftigungspläne zu nutzen und die Entwicklung der Solidarwirtschaft und deren Ausbau durch lokale Beschäftigungsstrategien zu ermutigen. Sie erkannte damit die Wichtigkeit der lokalen und regionalen Beschäftigungsinitiativen an, deren weitere Ausweitung sie begünstigte.

Für das „Objectif Plein Emploi“ (OPE) stellte die Mitteilung der EU-Kommission einen großen Schritt zur offiziellen Anerkennung der Solidarwirtschaft dar. OPE sah sich damit in seiner Aktivität bestätigt und begann sofort mit der Ausarbeitung von sogenannten „Plans d'action locaux“ (PAL).

Diese „Plans d'action locaux“ (PAL) sollten den „Plan d'action national en faveur de l'emploi“ ergänzen helfen. Letzterer fügt sich vortrefflich in die Programmierung der EU-Kommission zur „Stratégie européenne pour l'em-

ploi“ (SEE) und die Lissabon-Strategie ein.

Ab 2002 hatte OPE, nach unzähligen Besprechungen mit den zuständigen Gemeindevertretern, weitere Erfolge bei der Einrichtung von lokalen Beschäftigungsinitiativen (CIGL) zu verzeichnen, so dass eine zweite regionale Agentur, mit Büros und Informationsmöglichkeiten, in Bonneweg eröffnet wurde.



Auf nationaler Ebene wurden die Anstrengungen von OPE für Erfolge in der Aus- und Weiterbildung jugendlicher Arbeitsloser ebenfalls anerkannt: Das Erziehungsministerium bewilligte OPE den Titel „Organisme de formation professionnelle continue“.

Das brachte die Verantwortlichen von OPE dazu, sich mit dem Thema „Ecole de la deuxième chance“ zu befassen, so wie es von der EU-Kommission vorgesehen war.

Im Jahre 2002 waren 561 Personen beim OPE beschäftigt.

Nic Eickmann

-> wird fortgesetzt

Un forum de discussion ouvert à tous

www.lux09.lu en ligne

A l'heure où le Luxembourg élabore toujours son plan national pour le développement durable, l'environnement est au cœur des priorités de Lux'09, les rencontres internationales de l'économie sociale et solidaire, avec onze autres thématiques qui feront l'objet d'ateliers et avant ça de forums de discussions ouverts à tous! A découvrir sur www.lux09.lu

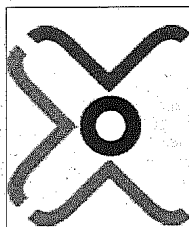
Le 4^e Forum international globalisation de la solidarité Lux'09 aura lieu en mai 2009 et pourtant le processus commence déjà maintenant.

C'est en effet hier que le site internet de cet événement pour la première fois accueilli en Europe, www.lux09.lu, a été mis en ligne officiellement. Il permet à chacun de se familiariser avec les concepts d'économie sociale et solidaire tout comme de prendre connaissance avec l'organisation et le programme provisoire.

Ce site sera aussi et surtout la vitrine du programme avec un lien direct vers les forums de dis-

cussions des douze ateliers de Lux'09. Ces ateliers thématiques font partie du programme avec les séances plénières et les réunions continentales et intercontinentales. Ils ont été créés pour répondre à la volonté des organisateurs de faire de l'événement un processus dynamique et participatif, valeurs moteurs de l'économie sociale et solidaire. Les ateliers sont d'ailleurs pris en charge par les acteurs européens qui les ont proposés. Ce sont ces mêmes personnes qui modéreront les forums de discussions dont, par exemple, la SAW-B, Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises, (cf article ci-contre) qui animera l'atelier sur le thème des réseaux de l'économie sociale et solidaire. Le thème de l'environnement sera quant à lui, pris en charge par l'asbl. belge Ressources, réseau d'entreprises d'économie sociale actives dans la récupération et le recyclage.

-> Pour plus d'informations, à vos claviers: www.lux09.lu



LUX'09 RIPRESS INEES